



EXPLORATION MPV INC.
(une société d'exploration)

RAPPORT DE GESTION

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019
(deuxième trimestre)

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») d'Exploration MPV Inc. (« Exploration MPV », « MPV » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de MPV sur les résultats que la Société a obtenus au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2019 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers intermédiaires résumés non audités pour la période de six mois close le 30 septembre 2019 sans en faire partie.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com. Les actions de MPV sont inscrites sur la Bourse des valeurs canadienne sous le symbole MPV.

Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 29 octobre 2019.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses sous-jacentes aux énoncés prospectifs sont raisonnables, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

MPV est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est engagée dans l'acquisition de propriétés minières, dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés. Les activités de la Société sont exercées au Canada.

En octobre 2018, suite à l'approbation des actionnaires, la Société a changé sa dénomination sociale pour Exploration MPV Inc.

FAITS SAILLANTS

Le secteur de l'exploration minière a montré des signes d'amélioration au dernier trimestre, en particulier dans le secteur aurifère. Les prix du cuivre et du zinc semblent toutefois toujours être sous pression en raison des perspectives économiques mondiales incertaines et de la crainte d'une récession.

Les dirigeants et le conseil d'administration continuent d'évaluer constamment les conditions de marché et de gérer de façon très défensive, le tout afin de préserver les liquidités de la Société. En conséquence, les dépenses demeurent limitées au minimum et les réflexions se poursuivent sur les opportunités stratégiques qui pourraient être envisagées par MPV, et ce toujours dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

PERFORMANCE GLOBALE

Propriété Umex Bloc OUEST

Description de la propriété

La propriété Umex Bloc OUEST est composée de 14 cellules représentant une superficie totale de 777,63 hectares. La propriété est située dans la région de l'Abitibi. Elle est à 50 km à l'ouest de la ville de Chapais et à 88 km à l'ouest de la ville de Chibougamau.

Le 31 mars 2017, la Société a signé une entente d'option afin d'acquérir 100 % de la propriété.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société a effectué :

- 1) une campagne de forage de 1 200 mètres;
- 2) un levé géophysique de type BoreHole EM dans deux sondages de 2018;
- 3) un levé géophysique de type BoreHole EM dans deux forages historiques;
- 4) un levé magnétique aéroporté couvrant l'entièreté de la propriété avec des lignes espacées aux 75 m.

Les résultats de la campagne de forage ont été présentés dans le communiqué de presse daté du 16 août 2018.

La Société est actuellement en processus d'évaluation afin de déterminer quelles seront les prochaines étapes d'exploration sur la propriété

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail au cours de la période.

Propriété Umex Bloc EST

La propriété Umex Bloc EST est maintenant constituée 111 cellules contiguës, elle couvre le même type de roches que celles qui sont l'hôte du dépôt Umex, dans le Bloc OUEST. La propriété couvre une superficie de 6 163,28 hectares. Elle appartient à 100 % à la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société a effectué :

- 1) un levé magnétique aéroporté couvrant l'entièreté de la propriété avec des lignes espacées aux 75 m;
- 2) un levé géophysique au sol de +/-40 km de type Max-Min;

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail au cours de la période.

Personne responsable de l'information technique

Hugues Guérin Tremblay (OGQ # 1584), géologue agit à titre de géologue consultant indépendant pour la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique des propriétés du présent rapport de gestion.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, MPV croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, MPV croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires ci-dessous fournissent une analyse des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 septembre 2019. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers intermédiaires résumés non audités pour chacune des périodes de six mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	30 septembre (6 mois)	
	2019	2018
Information aux actionnaires	23 568 \$	26 858 \$
Honoraires professionnels et de consultants	32 250 \$	39 482 \$
Déplacement et représentation	3 588 \$	5 057 \$
Autres charges	12 159 \$	10 881 \$
Coûts relatifs au premier appel public à l'épargne	- \$	12 450 \$
Impôts de la partie XII.6	- \$	432 \$
	<u>71 565 \$</u>	<u>95 160 \$</u>
Charges d'intérêts	- \$	218 \$
Revenus d'intérêts	(9 986) \$	(3 611) \$
Perte avant impôts	<u>(61 579) \$</u>	<u>(91 767) \$</u>
Impôts différés	- \$	(72 551) \$
Perte nette et perte globale	<u>(61 579) \$</u>	<u>(19 216) \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>1 159 144 \$</u>	<u>848 965 \$</u>

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de six mois close le 30 septembre 2019 sont composées principalement par des dépenses de nature légale, comptable et d'audit. La variation à la baisse de 7 232 \$ par rapport à la période précédente provient principalement d'une diminution des honoraires de consultants compensés par une légère augmentation des dépenses de nature comptable.

Coûts relatifs au premier appel public à l'épargne

Les coûts relatifs au premier appel public à l'épargne pour la période de six mois close le 30 septembre 2018 sont composés par des frais engagés pour le premier appel public à l'épargne de la Société.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	30 septembre (3 mois)	
	2019	2018
Information aux actionnaires	8 218 \$	13 570 \$
Honoraires professionnels et de consultants	5 355 \$	20 706 \$
Déplacement et représentation	2 605 \$	- \$
Autres charges	6 875 \$	5 630 \$
	<u>23 053 \$</u>	<u>39 906 \$</u>
Revenus d'intérêts	<u>(4 988) \$</u>	<u>(3 297) \$</u>
Perte nette et perte globale	<u>(18 065) \$</u>	<u>(36 609) \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>1 159 144 \$</u>	<u>848 965 \$</u>

Information aux actionnaires

Les frais d'information aux actionnaires pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 est composés principalement de dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la baisse de 5 352 \$ par rapport à la période précédente provient principalement d'une diminution des frais d'agent de transfert et des dépenses de nature réglementaire.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 sont composées principalement par des dépenses de nature légale, comptable et d'audit. La variation à la baisse de 15 351 \$ par rapport à la période précédente provient principalement d'une diminution des dépenses de nature comptable n'ayant pas été facturées au cours de la même période que l'an dernier.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de MPV pour chacun des trimestres suivants :

	30 sept. 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 déc. 2017
Revenus d'intérêts	4 988	4 998	3 904	4 046	3 297	314	312	313
Résultat net (perte nette)	(18 065)	(43 514)	(79 718)	(58 600)	(36 609)	17 393	(63 001)	(55 399)
Perte nette de base et diluée par action	0,00 \$	0,00 \$	(0,01) \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	(0,02) \$	(0,01) \$

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 30 septembre 2019 s'élevait à 1 159 144 \$ comparativement à 848 965 \$ au 30 septembre 2018. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des actifs de prospection et d'évaluation actuels et futurs.

Date	Financement		Objectifs commerciaux
Avril et mai 2018	Actions ordinaires	1 193 100 \$	Fonds de roulement

Pour l'année prochaine, la Société a budgété 130 000 \$ pour les frais d'administration. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour les 12 prochains mois. Il n'y a aucune assurance que de tels financements seront disponibles lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables à MPV. La Société peut aussi choisir de procéder à l'exploration et au développement des actifs de prospection et d'évaluation par l'entremise de coentreprises.

FLUX DE TRÉSORERIE

	30 septembre (6 mois)	
	2019	2018
Activités opérationnelles	(65 337 \$)	(209 056 \$)
Activités de financement	- \$	1 060 499 \$
Activités d'investissement	- \$	(346 506) \$
	<u>(65 337 \$)</u>	<u>504 937 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>1 159 144 \$</u>	<u>848 965 \$</u>

Au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2019, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Aucune activité de financement et d'investissement au cours de la période.

REDEVANCES SUR LA PROPRIÉTÉ MINIÈRE

PROPRIÉTÉ	REDEVANCES		DESCRIPTION
	Nom	Pourcentage	
Umex Bloc ouest	Les Ressources Tectonic Inc.	100 %	2 % NSR dont 1 % pourrait être acheté par la Société pour la somme de 1 500 000 \$

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions avec les principaux dirigeants et avec les membres du conseil d'administration

Au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2019, la Société a engagé 9 670 \$ (11 497 \$ en 2018) en honoraires professionnels et de consultants auprès de la secrétaire et chef des finances de la Société. En relation avec ces transactions, la Société avait n'avait aucun solde à payer au 30 septembre 2019 (nil en 2018).

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Pour plus de détails sur les principales conventions comptables, se référer à la note 4 accompagnant les états financiers audités pour les exercices clos le 31 mars 2019 et à la note 3 et 4 accompagnant les états financiers résumés intermédiaires pour la période de six mois close le 30 septembre 2019.

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Le chef de la direction et le chef des finances ont signé les attestations de base officielles pour émetteurs émergents, tel que requis par le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents intermédiaires déposés.

- Le chef de la direction et le chef des finances ont confirmé avoir examiné les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les « **documents intermédiaires** ») de la Société pour la période de six mois close le 30 septembre 2019.
- Le chef de la direction et le chef des opérations financières ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.
- Le chef de la direction et le chef des finances ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	30 septembre	
	2019	2018
Solde au début de la période	492 502 \$	162 952 \$
Ajouter :		
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	-	3 397
Forage	-	185 963
Levé aéroporté	-	144 172
Géophysique	-	12 974
	-	346 506
Solde avant diminution	492 502	509 458
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédits d'impôts miniers	3 516	81 843
	3 516	81 843
Solde à la fin de la période	488 986 \$	427 615 \$

COMPOSANTES IMPORTANTES

	2019	30 septembre 2018	2017
États du résultat global			
Honoraires professionnels et de consultants	32 250 \$	39 482 \$	35 911 \$
Autres charges	12 159 \$	10 881 \$	2 134 \$
Information aux actionnaires	23 568 \$	26 858 \$	- \$
États de la situation financière			
Actifs de prospection et d'évaluation	488 986 \$	427 615 \$	90 473 \$
Prêt et intérêts à recevoir de Biomoss Carbon ULC, intérêt de 5 %, échéant en mai 2018	- \$	25 000 \$	25 000 \$
Billet à ordre convertible non garanti	- \$	- \$	23 150 \$

DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 29 octobre 2019)

Actions en circulation :			18 105 514
Options en circulation :			1 250 000
Prix de levée moyen :			0,14 \$
Date d'échéance	Nombre d'actions	Prix d'exercice	
		\$	
Décembre 2022	500 000	0,20	
Novembre 2023	550 000	0,10	
Février 2024	200 000	0,10	
	1 250 000		
Bons de souscription et options aux courtiers en circulation :			14 555 483
Prix de levée moyen :			0,23 \$
Date d'échéance	Nombre d'actions	Prix d'exercice	
		\$	
Avril 2020	5 965 500	0,30	
Avril 2020	596 550	0,20	
Décembre 2020	1 953 431	0,25	
Décembre 2020	40 002	0,15	
Février 2021	6 000 000	0,16	
	14 555 483		

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière. L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie,

l'équipement ou la main-d'œuvre appropriée sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société, ni aucun gisement connu de capacité commerciale. Tout programme réalisé sur une propriété de la Société constituerait une recherche exploratoire de minerai.

Titres de propriété. Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

Permis et licences. Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Compétition. L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Règlements environnementaux. Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales a le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

Conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

Stade de développement. Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

Conditions de l'industrie. Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Risques non assurés. Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Financement futur. La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

Employés clés. La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Agence des Douanes et du Revenu du Canada. Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.